

Edito

Traditionnellement l'été est considéré comme une saison calme sur le plan sanitaire. Pourtant, il nous faut constater que depuis presque 10 ans, c'est en été que les principaux incidents importants ont été détectés.

Les conditions climatiques favorables de cet hiver ont permis un développement important des tiques, agent de transmission des piroplasmoses, ehrlichioses et autres anaplasmoses. Ceci nous porte à croire que ces maladies généralement cantonnées à certaines régions relativement boisées pourraient s'étendre à d'autres zones moins caractéristiques.

Nous espérons nous tromper mais -tout le monde en est persuadé- le virus de la maladie de la langue bleue franchira la frontière franco-belge très prochainement. Espérons que la fraîcheur du printemps aura retardé suffisamment son avancée pour permettre aux éleveurs de terminer leurs vaccinations.

La maladie de schmallenberg semble également faire son retour dans nos régions. Nous avons en effet déploré deux cas très récemment sans oublier que le type 4 du virus de la langue bleue est installé en Autriche et que la lumpy skin disease progresse dans les Balkans.

Toutes ces pathologies ont un point en commun, celui d'être véhiculées par des agents propagateurs que sont les tiques, les moucheron ou autres agents propagateurs de maladies. Elles nécessitent également une très grande vigilance

de la part des acteurs de terrain pour les diagnostiquer. C'est pourquoi nous y consacrons quelques lignes dans ce numéro de manière à ce que chacun garde à l'esprit que rien n'est jamais acquis et que nous restons à la merci du moindre incident émergent ou réémergent qui pourrait déclencher de véritables catastrophes économiques pour certains d'entre nous.

La vigilance est donc de mise. Ce ne sont pas de vaines paroles pour le personnel de notre association qui œuvre depuis de très nombreuses années avec passion pour améliorer le niveau sanitaire individuel et collectif de notre cheptel wallon. A titre d'exemple, si elle n'a aucune influence sur la disponibilité des vaccins, l'Arsia dispose de tous les outils pour détecter précocement et suivre la progression des maladies quelles qu'elles soient. Je pense aux indicateurs sanitaires mis à disposition des vétérinaires via CERISE, à la surveillance des avortements, aux screenings des tanks à lait, à la surveillance via veaux sentinelles précolostraux que nous avons développés dans le cadre du projet de fermes de veille sanitaire en Hainaut.

Tout n'est pas parfait mais l'énergie que nous mettons pour y parvenir est réelle.

Ceux qui nous ont fait le plaisir de leur visite lors de notre journée « portes ouvertes » en sont maintenant persuadés. Les autres peuvent encore venir s'en rendre compte lors de notre assemblée générale qui aura lieu le 22 juin dans notre nouvelle salle de conférence.

Bonne lecture.

Jean Detiffe, Président de l'ARSIA

Ouvert à toutes et tous !



Assemblée Générale

Mercredi 22 juin 2016



Thème du jour:
L'antibiorésistance, l'affaire de tous !

Inauguration de l'extension des locaux de Ciney

Une reconnaissance et une promesse pour le futur

Après plus d'un an de travaux, les nouveaux locaux de l'Arsia ont été inaugurés ce vendredi 29 avril 2016 en présence des autorités politiques et de très nombreuses personnalités.

C'est Monsieur Jean-Marie CHEFFERT, Bourgmestre de Ciney qui a ouvert la séance en insistant sur l'excellente collaboration entre la ville et l'association depuis son installation en 1997 dans le zoning de Biron à Ciney. Rappelons que le choix de Ciney pour rassembler la majeure partie des activités des « fédérations » a été dicté par sa situation centrale en Wallonie, à proximité d'acteurs importants dans la filière de l'élevage comme le marché couvert ou l'AWÉ et facilement accessible via la N4 et la E411.

Cette construction a permis à l'Arsia de regrouper les employés dispersés sur toute la Wallonie. Seules des activités administratives sont encore maintenues sur les sites de Rocherath et de Mons.

Cette centralisation est le fruit d'une longue réflexion entamée il y a plus ou moins 5 ans, explique le Président Jean Detiffe. Elle était indispensable pour permettre à l'Arsia d'affronter les défis futurs.

Ce bâtiment est un véritable outil de développement pour les vingt prochaines années. Le

regroupement de nos activités en un seul site renforce la synergie entre nos équipes et les nouveaux locaux, notamment en santé animale, nous ouvrent de nouveaux horizons. Pour ne citer que quelques exemples, le dédoublement de nos salles d'autopsies nous permet d'assurer notre tâche de surveillance sanitaire en toutes circonstances, même en cas de crise. Nous pouvons maintenant manipuler aisément des cadavres de grande taille et réaliser en même temps d'autres activités plus particulières comme des autopsies dites « propres » pour le compte de sociétés pharmaceutiques.

Nous nous sommes également dotés de locaux de sécurité biologique de niveau 3, ce qui nous permet désormais de manipuler en toute sécurité certains agents pathogènes dangereux pour l'homme et pour l'environnement.

Pour le Vice-Président R. Distexhe qui a suivi le dossier du bâtiment au quotidien, il faut saluer les prouesses des architectes du bureau MODULO et de l'entreprise THIRAN de Achêne. Les premiers ont su traduire nos besoins par une conception architecturale qui allie ancienne et

nouvelle construction en agençant les locaux pour les rendre particulièrement lumineux quel que soit l'endroit où l'on se trouve. Les deuxièmes ont relevé le défi de terminer le chantier dans les délais impartis tout en organisant la cohabitation entre des employés de l'ARSIA et les travailleurs de THIRAN afin que chaque partie puisse continuer à travailler correctement.

Pour terminer, Président et Vice-Président ont insisté sur le dynamisme et l'implication de l'ensemble du personnel. Il a été particulièrement mis à contribution tout au long des travaux sans conséquence négative sur les services fournis aux éleveurs et aux vétérinaires. Il n'a jamais ménagé ses peines pour faire de l'Arsia ce qu'elle est aujourd'hui : une association reconnue qui œuvre pour améliorer le niveau sanitaire du cheptel wallon dans son ensemble. Le Président cite enfin le rôle positif et clairvoyant du Conseil d'Administration qui pousse sans cesse l'association à perfectionner ses outils dans l'unique but d'améliorer la santé collective de notre cheptel wallon.

Lire la suite en page 2



L'avis du Ministre Collin

« L'ARSIA, un outil qui contribue à la santé et au développement de l'élevage wallon »

Le Ministre René Collin a salué le travail de l'Arsia et l'esprit fédérateur ainsi que la bonne gestion qui ont conduit à l'amélioration des services aux agriculteurs et à la rationalisation des outils.

La construction de ce bâtiment sur fonds propres incarne pour le Ministre la volonté de regroupement des opérateurs au service de l'élevage wallon.

Il estime que **L'Arsia est une cheville ouvrière, intermédiaire** entre nos éleveurs et les autorités publiques. La collecte, le traitement et la transmission de la multitude de données sont des tâches très ardues, mais essentielles car elles conditionnent la crédibilité de notre système de traçabilité. Elles contribuent donc de manière prépondérante à la santé de nos élevages.

La traçabilité est une composante clé de la conditionnalité agricole telle que l'Europe l'a décidée et renforcée. Les contrôles individuels qu'elle exige, sont à la fois une garantie et un moyen pour l'ensemble des éleveurs d'éviter les pénalités que la Wallonie doit payer à l'Europe. Chaque euro rendu réduit le montant des primes versées aux éleveurs.

C'est dans ce cadre que le Ministre a été interpellé par un courrier un peu trop précipité et trop sévère envoyé par ses services. Sa réaction a été immédiate : une information clarifiée parviendra prochainement aux éleveurs et des nouveaux seuils de tolérance les plus larges possibles ont été fixés.

Cette malheureuse expérience a poussé le Ministre à **renforcer l'appui de la Wallonie à l'ARSIA** pour le développement d'outils interactifs dans CERISE. Ainsi, les éleveurs pourront prochainement utiliser les interfaces de l'ARSIA pour suivre le taux de liaison au sol et pour suivre leurs délais de notification. Le but de cette interface, couplée à la vigilance des éleveurs, sera de leur permettre d'être ou de rester en conformité pour la seconde partie de l'année 2016.

Par ailleurs, R. Collin souhaite inciter les éleveurs à utiliser des méthodes préventives qui s'offrent à eux en matière de suivi sanitaire des troupeaux plutôt que de subir de plein fouet les impacts économiques des maladies. C'est pour cela que la Région débloque chaque année depuis 2014, deux millions d'euros dont les trois quarts sont destinés à financer les cotisations à



l'identification et à la mutuelle ARSIA+ à hauteur de 200€ par exploitation. Le solde constitue une caisse d'intervention complémentaire utilisée dans le cadre des épisodes sanitaires qui pourraient avoir un impact économique sur le secteur de l'élevage. Il y a actuellement 900.000€ dans ce fonds de réserve. L'Arsia est chargée de gérer cette caisse et de traiter les dossiers introduits dans ce cadre.

Ainsi, certaines exploitations ont pu bénéficier d'une aide dans le cadre de la détection de

foyers de tuberculose. Deux exploitations ont bénéficié de 4.119€ d'aide. Un dossier botulisme est actuellement étudié par le Comité d'Accompagnement.

Dans ces moments de crise que nul ne peut ignorer, l'Arsia représente un outil scientifique et technique performant doublé d'un professionnalisme incontestable sur lequel tous les éleveurs wallons peuvent compter et qui contribuera sans aucun doute au développement du secteur de l'élevage wallon.

L'avis du représentant du Ministre Borsus

M. Heymans se réjouit que ces nouveaux locaux permettent de développer une véritable stratégie d'amélioration générale du niveau sanitaire du cheptel wallon

Monsieur Jean-François HEYMANS, représentant le Ministre Willy Borsus, empêché, a mis en valeur le rôle essentiel que joue l'ARSIA auprès des éleveurs en matière d'identification et de santé animale. Deux dates sont à retenir dans le long parcours au service de l'élevage : 1935, création des premières associations pour la lutte contre la tuberculose bovine qui affectait 35 % des troupeaux bovins et en 2003, naissance de l'Arsia avec comme conséquence une plus grande efficacité due à une convergence des moyens.

L'historique récent des maladies animales démontre que la vigilance doit rester de mise et que rien n'est jamais acquis, même si nous jouissons, dans notre pays, d'une situation sanitaire plutôt favorable. La Fièvre Catarrhale Ovine qui sévit actuellement en France et qui arrivera sans doute cet été chez nous en est la preuve.

Mr. Heymans a félicité l'ARSIA pour l'évolution positive de la lutte contre différentes maladies comme l'IBR. En effet, ce plan de lutte a obtenu la reconnaissance européenne notamment en intégrant des notions totalement nouvelles comme les sondages sérologiques (photos IBR) permettant de conseiller les éleveurs et leurs vétérinaires sans engendrer des frais exagérés.

Ces quelques exemples illustrent le rôle très important, voire majeur, joué par l'ARSIA dans ces évolutions positives tout comme dans la maîtrise des incidents. Mr. Heymans cite l'épisode Brucellose en 2012 et 2013 pour lequel les mesures prises ont

permis d'éviter l'extension de la maladie.

Toutes ces évolutions favorables et les allègements de la surveillance spécifique ont permis des économies de plusieurs millions d'euros aux secteurs et une réorientation des moyens très importants, autrefois alloués à la surveillance de la brucellose vers la surveillance d'autres maladies.

C'est d'ailleurs le défi commun de tous les acteurs concernés :

- améliorer en permanence la situation des autres maladies,
- instaurer une surveillance minimale pour les maladies existantes
- ainsi que pour les maladies émergentes ou réémergentes.

M. Heymans pense que le rôle de l'Arsia prend toute son importance à ce niveau là aussi.

Les outils développés par l'ARSIA, seule ou en partenariat avec les différentes instances officielles, qu'il s'agisse de locaux, de programmes informatiques, de nouveaux tests ou de stratégies de lutte contre les maladies, ont tous un impact important sur la rentabilité des exploitations, voire sur la santé publique pour ce qui concerne les zoonoses.

Au nom du Ministre, M. Heymans tient à remercier tous les membres du personnel de l'ARSIA qui oeuvrent chaque jour avec passion à maintenir un service de qualité aux éleveurs. Les services rendus par l'ARSIA visent tant à garantir



la bonne santé du cheptel de chaque éleveur qu'à assurer la rentabilité des exploitations en évitant des obstacles complémentaires qui pourraient affecter directement la trésorerie de celles-ci.

M. Heymans ajoute que malgré le contexte budgétaire actuel, il n'y aura pas d'économie imposée au Fonds Sanitaire. Les moyens du Fonds seront donc préservés et les missions pour les éleveurs maintenues.

Le Ministre est bien conscient de la crise que subit de plein fouet le monde agricole. Dans ce contexte, M. Heymans a rappelé les mesures prises par le Ministre en vue de soutenir les agriculteurs. L'action du Ministre au niveau des Conseils européens de l'Agriculture va dans le même sens. Il plaide pour la mise en place de

balises et d'outils de stabilisation de marché. La limite de la production de manière temporaire et volontaire sur base des organisations de producteurs est un pas dans la bonne direction, mais elle reste néanmoins très insuffisante.

Le Ministre reste totalement mobilisé et combatif face à la situation économique difficile des agriculteurs.

M. Heymans clôture son intervention en revenant sur la performance de l'Arsia de construire un tel bâtiment sans aucune aide financière des pouvoirs publics. Cet outil a été pensé et construit en tenant compte des besoins nécessaires pour permettre à l'ARSIA d'assurer, en toutes circonstances, une surveillance sanitaire et d'identification de qualité.

Notre fierté : une nouvelle construction sur fond propre sans impacter les tarifs

Le Président est particulièrement fier d'avoir pu construire ce bâtiment sans aucune aide spécifique et sans que cela n'impacte financièrement nos clients. C'est principalement grâce à **la valorisation du patrimoine des anciennes fédérations** dont nous avons vendu les locaux et à une épargne régulière depuis 10 ans que nous avons relevé ce défi.

C'est aussi grâce à une gestion sérieuse et rigoureuse, à une augmentation de nos activités et au soutien financier de divers intervenants que

nous pouvons contrôler le coût de l'identification (resté en-dessous de 2,5€/animal/an) et de la santé animale (passé de 5,76€ à 5,09€/animal/an). Le Président tient à remercier tous ces intervenants :

- Les **autorités fédérales** financent en partie la surveillance sanitaire qui permet de collecter les cadavres en fermes et de pratiquer des autopsies à des prix très abordables ; elles financent également en partie le protocole avortement, totalement

gratuit pour les membres ARSIA+ qui y ont recours.

- Le **Fonds Sanitaire** accorde des aides qui permettent la gestion gratuite des statuts IBR, BVD et Paratuberculose. Il intervient également via des ristournes accordées directement sur le prix des analyses.
- Les **Provinces du Hainaut et du Luxembourg** accordent des interventions ponctuelles sur plusieurs projets.
- La **Région Wallonne** participe à hauteur

de 2.000.000€ en intervenant directement sur les rétributions à l'identification et sur les cotisations à ARSIA+ à hauteur de 200€ par exploitation. Le solde est versé dans un fond destiné à aider les éleveurs victimes de dégâts collatéraux en cas de crise sanitaire provoquée par une maladie réglementée. En 2015 deux éleveurs victimes de « blocage » à cause de la tuberculose qui sévissait dans le Limbourg ont pu bénéficier de cette aide.

La fièvre catarrhale ovine, une maladie du passé? Pas si sûr!

Après un épisode totalement inattendu dans nos contrées et une propagation fulgurante dans toute l'Europe entre 2006 et 2008 et un retour à la normale, la maladie de la langue bleue va très probablement refaire son apparition en Belgique cet été.

Cette pathologie vectorielle à déclaration obligatoire est due au virus BTV pour lequel on connaît 29 sérotypes et est transmise par un petit moucheron, appelé culicoïde. Ce virus, ou plus précisément le sérotype 8, qui touche plus particulièrement les bovins, mais aussi les ovins et les caprins a donc émergé dans nos régions en 2006 pour connaître un pic épidémique en 2007 et s'étendre à 5 pays européens (Belgique, France, Allemagne, Pays Bas et Luxembourg) avant de voir la situation s'améliorer et les cas diagnostiqués pratiquement disparaître suite à la mise en place d'un plan de vaccination obligatoire entre 2008 et 2010. La Belgique est, depuis février 2012, à nouveau reconnue officiellement indemne de BTV8.

Toutefois la vigilance reste de mise. Depuis septembre 2015, de nombreux foyers ont été redécouverts en France, dans le département de l'Allier puis dans les départements voisins au point que la zone réglementée touche maintenant notre pays. Rappelons que La France était aussi officiellement indemne depuis 2012 (voir carte).

En Belgique, les autorités et les différentes composantes du secteur ont pris très rapidement la décision de commander du vaccin en espérant pouvoir le mettre à disposition des éleveurs avant la mise au pré. Malheureusement, les volumes disponibles et les capacités de production des firmes pharmaceutiques ne permettaient qu'un approvisionnement limité de 2.000.000 doses dans un premier temps. Les autres doses commandées arriveront en deux lots. ; le premier vers le 15 juin et le second vers le 15 juillet. En attendant, il nous faut croiser les doigts et espérer que la maladie ne traverse pas la frontière...

L'Arsia est très attentive à l'évolution de cette maladie. Elle propose notamment de surveiller l'avancée éventuelle de la maladie à partir d'échantillons prélevés dans les tanks à lait et à partir des avortons qui nous parviendront dans le cadre du protocole avortement ou de tout autre

échantillon. Les réactions immunologiques et les troubles de la reproduction liés à la FCO apparaissent plusieurs semaines après l'arrivée de la maladie. Il faut donc être vigilant aux premiers signes de la maladie. Une bonne connaissance des symptômes par les acteurs de première ligne est donc indispensable. Chez les bovins, espèce majoritairement touchée lors de l'épidémie de 2006-2008, les symptômes concernaient essentiellement le bétail adulte tout comme chez les ovins. Le tableau 1 reprend les principaux symptômes rencontrés sur les bovins et ovins atteints de bluetongue de 2006 à 2008. L'apparition d'un ou plusieurs de ces symptômes doit vous inciter à consulter votre vétérinaire.

Diagnostic

Le diagnostic de la bluetongue passe d'abord par l'examen clinique des animaux malades par un vétérinaire. Un tube de sang sera alors prélevé pour objectiver la présence du virus

L'avortement étant un symptôme compatible avec la FCO, il est donc, dans ce cadre, plus que jamais recommandé de soumettre les fœtus bovins et ovins au laboratoire de l'ARSIA.

Mesures de prévention et de précaution

En matière de fièvre catarrhale ovine, la meilleure prévention est clairement la vaccination. Votre vétérinaire sera votre meilleur conseil pour sa mise en place. Nous insistons sur le fait que l'efficacité de la vaccination dépend du respect strict du protocole décrit dans la notice. Il faut notamment être conscient que la protection ne sera effective que plus ou moins 3 semaines après l'injection de rappel.

Des informations sur la campagne de vaccination FCO 2016 peuvent également être obtenues sur le site internet de l'AFSCA (<http://www.afsca.be/santeanimale/fevrecatarrhale/campagnevaccination.asp>).

Symptômes cliniques chez les bovins

Symptômes généraux

- Fièvre fugace
- Abattement
- Chute de production laitière
- Perte de poids
- Avortement (fœtus pouvant présenter des anomalies morphologiques du crâne)
- Anomalies congénitales (veaux aveugles)

Symptômes locaux

- Croûtes et ulcères sur le mufler, dans les cavités nasales et la bouche, les trayons
- Larmolement
- Œdème de l'auge
- Œdème du bas des membres, boiteries, rougeurs et ulcères des bords coronaires
- Erythème et œdème de la mamelle
- Nécroses cutanées principalement sur les zones dépigmentées

Symptômes cliniques chez les ovins

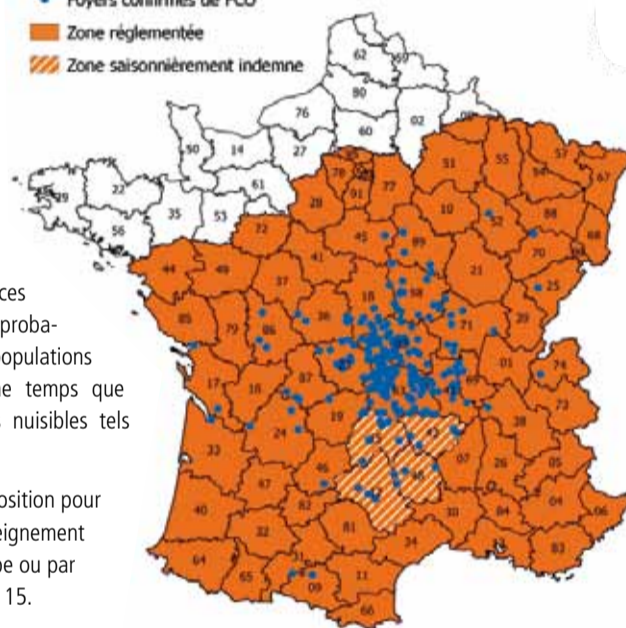
Presque identiques aux signes relevés chez les bovins

Dans une moindre mesure, la lutte contre les insectes vecteurs de la maladie doit être envisagée. Ces insectes se multiplient aux abords des exploitations, dans des zones restées humides et riches en matières organiques. Assécher ces milieux contribue donc probablement à réduire les populations de culicoïdes en même temps que celles d'autres insectes nuisibles tels que les moustiques.

L'ARSIA est à votre disposition pour toute demande de renseignement par mail à arsia@arsia.be ou par téléphone au 083/23 05 15.

Situation au 22/04/2016

- Foyers confirmés de FCO
- Zone réglementée
- Zone saisonnièrement indemne



Lumpy skin disease

La Lumpy skin disease, ou encore dermatose nodulaire contagieuse, est une maladie débilitante des bovins de tous âges provoquée par un virus de la famille des Poxviridae, genre capripoxvirus. Auparavant inféodée à l'Afrique sub-saharienne, la maladie s'étend vers l'Europe, à la faveur des transports trans-sahariens et des flux migratoires. L'existence de cas confirmés à la frontière turco-grecque (delta du fleuve Maritsa) en mai 2015, puis en 2016 en Grèce, en Bulgarie et récemment en Macédoine montre l'évolution géographique rapide du virus.

Symptomatologie et épidémiologie

La transmission du virus est essentiellement mécanique, les insectes piqueurs (moustiques, taons) jouant un rôle prépondérant, de même que les vecteurs inanimés (aiguilles). La contagion directe et indirecte via les animaux malades ou les matières virulentes est possible, mais anecdotique. La maladie sera donc d'expression estivale et automnale, étroitement liée à la pullulation des moustiques (pluies d'été, zones humides, chaleur).

Après une période d'incubation variant de 4 à 14 jours, le bovin présente une forte fièvre (>41°C), fluctuante ou persistante, associée à du jetage (écoulement nasal) et/ou du ptyalisme (salivation abondante). 2 à 5 jours plus tard apparaissent des nodules cutanés, de taille variable, ronds, indurés et mobiles sur le tissu sous-cutané sous-jacent. Les

ganglions satellites réagissent et sont hypertrophiés. Un œdème de l'auge, des membres et du scrotum peut apparaître ; des avortements sporadiques peuvent être observés, les avortons présentent parfois des nodules cutanés. Pendant ces phases fébrile et éruptive, les bovins s'alimentent moins et la perte de poids est importante ; s'ensuit une nécrose et une érosion des nodules, laissant place à une plaie sèche en cône à l'emporte-pièce.

La morbidité est variable, certaines races ou individus semblent plus résistants. Même si la mortalité est très faible (résultant plutôt des complications infectieuses), la maladie reste économiquement grave : la chute de production (viande ou lait) est sévère et parfois définitive, et le cuir est inutilisable.

En pratique

Les nodules peuvent s'avérer très discrets et passer facilement inaperçus. La confusion

Les signes d'appel en bref

- Forte fièvre souvent persistante chez plusieurs bovins, toutes classes d'âges confondues
- Eruption de nodules cutanés quelques jours après le début de la phase fébrile et baisse marquée de l'alimentation
- En période estivale et automnale, souvent après période de pluie.

avec une plaie cicatrisée est facile ; toutefois la forte fièvre et la baisse de consommation alimentaire qui précède l'éruption doit attirer l'attention de l'éleveur et/ou du praticien, de même que la présence de cas simultanés dans une ou plusieurs exploitations pendant la période estivale.

Prévention

L'Europe a toujours refusé la vaccination du bétail contre la LSD, axant sa lutte éventuelle sur l'éradication. Toutefois, au regard de la

progression très rapide du virus en Grèce, elle a décidé de revoir son plan de lutte et d'autoriser l'utilisation de vaccins. Il n'y a actuellement aucun cas diagnostiqué dans nos contrées ni chez nos voisins directs. Quoiqu'il en soit, la lutte contre les insectes piqueurs constitue déjà une excellente approche préventive.

Réapparition de la maladie de Schmallenberg après 3 ans de silence radio

Le virus Schmallenberg (SBV) a été découvert en novembre 2011 en Allemagne sur des échantillons de sang en provenance d'une ferme de la ville de Schmallenberg.

Les recherches ont été menées à la suite de la constatation, par les éleveurs et vétérinaires de la région, d'une **fréquence anormalement élevée de baisse de production laitière associée à de l'hyperthermie, de la diarrhée pouvant être sévère et parfois des avortements** chez les bovins, et ce, depuis le mois d'août 2011.

Dès janvier 2012 en Wallonie, le virus a pu être mis en évidence à l'aide d'un test PCR réalisé au laboratoire national de référence sur un grand nombre de fœtus bovins présentant des malformations congénitales. L'émergence de ce virus a provoqué une vague d'avortements chez les bovins et les moutons en 2012 avec 8,5% de fœtus bovins référés à l'ARSIA qui présentaient des anomalies congénitales évocatrices d'une infection par le virus de Schmallenberg c'est-à-dire des lésions au niveau du cerveau et/ou des membres, de la colonne vertébrale, etc. En 2013, le nombre de fœtus suspects d'être infectés a fortement diminué et le dernier cas confirmé par PCR sur fœtus avorté datait du 26 mars 2013.

Depuis lors, la surveillance épidémiologique de cette maladie repose presque exclusivement sur le protocole avortement. En effet, si lors de l'autopsie de l'avorton, des anomalies congénitales typiques sont observées, des prélèvements sont envoyés au laboratoire national de référence pour recherche du virus de Schmallenberg (et du virus de la FCO) par PCR.

Le taux d'anomalies congénitales suggérant l'implication du virus de Schmallenberg est resté stable et à un niveau faible au cours des années 2014 et 2015. Durant cette période, l'ensemble des tests PCR réalisés sur ces avortons suspects ont donné un résultat négatif. L'absence de cas confirmé par PCR pendant 3 années s'explique probablement par le fait que la presque totalité des bovins belges ont été exposés au virus lors la première période d'infection et se sont donc immunisés. D'autre part, les lésions suspectes ne sont pas spécifiques de l'infection par le virus de Schmallenberg.

Après 1105 jours de silence, une vache primipare de race Holstein a avorté ce 4 avril 2016 d'un fœtus malformé âgé de 8 mois et autopsié à l'ARSIA. Cet avorton présentait de l'hydrocéphalie, un torticolis ainsi que des lésions d'arthrogrypose, des prélèvements d'encéphale et de sang ont été réalisés et envoyés au CERVA. L'analyse PCR a confirmé l'infection par le virus SBV. De plus, la mère ainsi que son fœtus étaient séropositifs. Grâce au type de lésions observées sur l'avorton malformé, il a été possible de dater l'infection

entre le 3 octobre et le 12 novembre 2015.

Une semaine plus tard, au sein d'une autre exploitation faisant partie du réseau de fermes de veille sanitaire, un veau nouveau-né vivant et sa mère ont été prélevés avant la prise de colostrum et tous deux sont séropositifs. Ces observations poussent l'ARSIA à sensibiliser à nouveau le secteur de l'élevage ovin et bovin vis-à-vis de cette maladie.

Surveillance ciblée - Protocole avortement

Les signes cliniques chez les adultes étant pour la plupart non spécifiques (et souvent frustrés), la seule option crédible de surveillance ciblée est donc la notification et l'analyse des veaux et des avortons malformés. Le Protocole Avortement s'inscrit parfaitement dans ce cadre et révèle une fois de plus son intérêt dans le cadre de la surveillance de la santé des cheptels. En effet, même si le diagnostic de la maladie via l'observation des malformations semble aisé, l'envoi systématique des fœtus avortés pour autopsie et recherche du virus est essentiel pour deux raisons :


1. Certaines malformations plus légères nécessitent une autopsie minutieuse et approfondie du cadavre (ex. ouverture de la boîte crânienne) pour être mises en évidence.
2. Les organes « cibles » pour la confirmation virologique ne sont pas toujours facile d'accès (ex. cerveau) et sont de nature variable en fonction du virus recherché (FCO, BVD,...). Disposer du cadavre complet en vue de réaliser les prélèvements ad-hoc est donc essentiel.

Surveillance non ciblée - Fermes de Veille Sanitaire

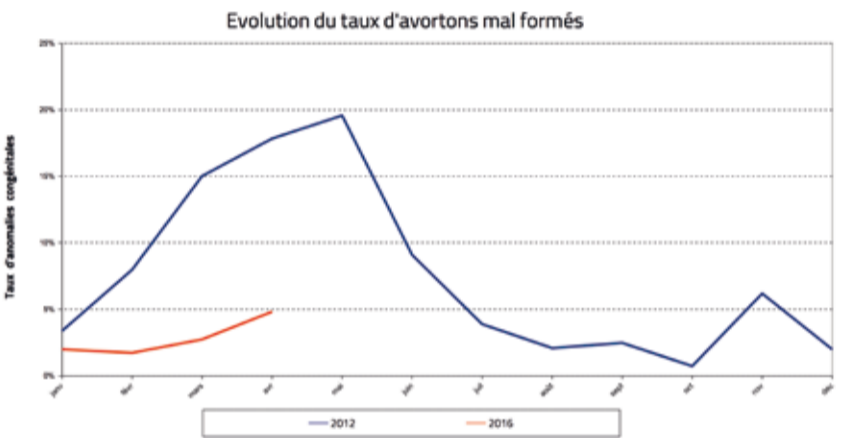
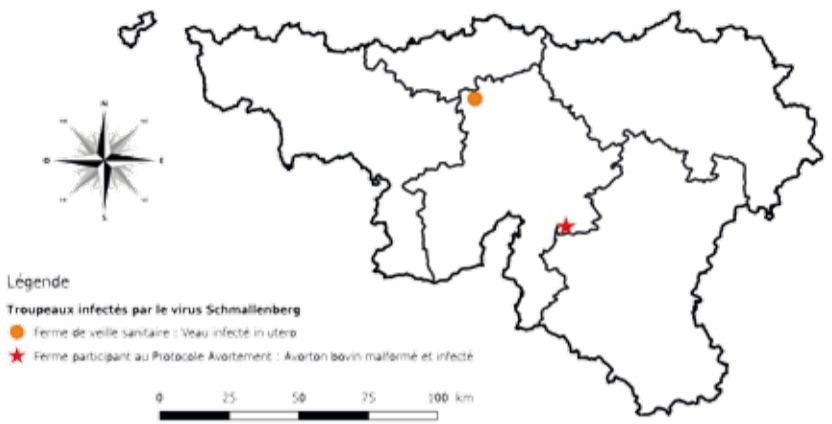
Le projet des fermes de veille sanitaire a également joué son rôle en confirmant la réapparition de la maladie par l'intermédiaire d'animaux nés vivants mais infectés. De plus, ce dernier cas est la preuve que l'avorton présentant des anomalies congénitales n'était pas un cas isolé ! D'ailleurs, le fait que le virus n'a pas été mis en évidence en 2014-2015 ne prouvait pas son absence sur le territoire wallon. Ceci était probablement lié au fait qu'une partie significative des femelles en âge de reproduction étaient immunisées naturellement.

Conclusions

La mise en évidence d'un cas positif début 2016 confirme que le virus a circulé fin 2015, ce qui est compatible avec la période d'activité du vecteur (les



Le réseau de fermes de veille sanitaire est un système de surveillance des maladies du bétail à l'initiative de l'ARSIA en collaboration avec la province de Hainaut. En 2016, le réseau se compose de 20 fermes hennuyères et 2 fermes namuroises. Ces dernières ont intégré le projet grâce au soutien du projet GPS.



culicoides). Sans vouloir jouer les « oiseaux de mauvaise augure », il est fort probable que le nombre de cas d'avortements et/ou de naissances de veaux vivants mais malformés va augmenter au cours des prochains mois parallèlement à l'augmentation de la proportion de femelles arrivées en âge de reproduction mais n'ayant jamais été exposées au virus. Soyons donc vigilants aux naissances à venir et aux signes cliniques observables chez les adultes. Un cas en amenant fréquemment d'autres, un diagnostic précoce s'avère donc fort utile. L'épidémie de 2012 a été riche d'enseignement, l'évolution mensuelle des cas suivait la courbe de la figure 2, il est donc fort probable que nous vivions

à nouveau le même scénario au cours des prochains mois ou années avec un pic atteint au mois de mai puis une diminution progressive jusqu'à l'hiver. Rappelons également l'existence de différents vaccins utilisés dans la protection des bovins et des ovins contre le virus de Schmallenberg. Ces vaccins ne sont pas enregistrés en Belgique mais leur utilisation est rendue possible par l'application du système de la cascade.

Afin de surveiller davantage cette maladie ainsi que la FCO, l'ARSIA a ajouté au panel d'analyses du « protocole avortement » la recherche systématique du virus de Schmallenberg par analyse sérologique sur le sang fœtal.

Bulletin BVD

